

SAFETY DATA SHEET



PROSOCO
Version 3.01

Date d'émission 27-août-2014

Date de révision 16-août-2024

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit PROSOCO R-Guard® AirDam®

Autres moyens d'identification

Code du produit 70440

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réservé aux utilisateurs professionnels.

Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer Address

PROSOCO, Inc.
3741 Greenway Circle
Lawrence, Kansas 66046

Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday

785-865-4200

NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)

800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

Sensibilisation de la peau	Catégorie 1B
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1B

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Danger

Mentions de danger

Peut provoquer une allergie cutanée

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus



Aspect visqueux

État physique pâte

Odeur Mild

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail
 Porter des gants de protection

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin
 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)**autres informations**

- Peut être nocif en cas contact avec la peau

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Proprietary - Silyl Terminated Polymer	Undisclosed	10 - 30	*
Precipitated Calcium Carbonate	471-34-1	10 - 30	*
Limestone	1317-65-3	10 - 30	*
Polypropylene glycol	25322-69-4	10 - 30	*
Stearic acid	57-11-4	1 - 5	*
Titanium dioxide	13463-67-7	1 - 5	*
Vinyltrimethoxysilane	2768-02-7	1 - 5	*
Aminoethyl aminopropyl trimethoxy silane	1760-24-3	1 - 5	*
Dibutyltin Diacetyldiacetate	22673-19-4	0.1 - 1	*

* The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins

PREMIERS SOINS**Conseils généraux**

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau

Wipe off material with a dry cloth. Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau. Consulter un médecin s'il y a lieu.

Inhalation

Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion

NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Boire beaucoup d'eau.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE DE LA PEAU.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

Incendie mineur Poudre chimique sèche ou CO2. Mousse.

Incendie majeur Pulvérisation ou brouillard d'eau. Mousse.

Moyens d'extinction inappropriés Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun connu.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos. Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer la surface contaminée à fond.

7. Manutention et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

Matières incompatibles Acides. Incompatible avec les agents oxydants.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Precipitated Calcium Carbonate 471-34-1			TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust
Limestone 1317-65-3		TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 15 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust
Stearic acid 57-11-4	TWA: 10 mg/m ³ inhalable particulate matter TWA: 3 mg/m ³ respirable particulate matter		
Titanium dioxide 13463-67-7	TWA: 10 mg/m ³	TWA: 15 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 10 mg/m ³ total dust	IDLH: 5000 mg/m ³ TWA: 2.4 mg/m ³ CIB 63 fine TWA: 0.3 mg/m ³ CIB 63 ultrafine, including engineered nanoscale
Dibutyltin Diacetyldiacetonate 22673-19-4	STEL: 0.2 mg/m ³ Sn TWA: 0.1 mg/m ³ Sn S*	TWA: 0.1 mg/m ³ Sn (vacated) TWA: 0.1 mg/m ³ Sn (vacated) S*	IDLH: 25 mg/m ³ Sn TWA: 0.1 mg/m ³ except Cyhexatin Sn

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

autres informations

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie

Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	pâte	Odeur	Mild
Aspect	visqueux	seuil de perception de l'odeur	Aucun renseignement disponible
couleur	blanc		
<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Méthode</u>	
pH	Sans objet	Sans objet	

Point de fusion/point de congélation	Aucun renseignement disponible
Boiling point / boiling range	Aucun renseignement disponible
Point d'éclair	> 100 °C / > 212 °F
taux d'évaporation	Aucun renseignement disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible
Limites d'inflammabilité dans l'air	
Limites d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible
Limite inférieure d'inflammabilité	Aucun renseignement disponible
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible
densité de vapeur	Aucun renseignement disponible
densité	1.3 - 1.4
Solubilité dans l'eau	insoluble
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible
Température d'auto-inflammation	Aucun renseignement disponible
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible
Viscosité cinématique	Aucun renseignement disponible
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible
Propriétés explosives	Sans objet
Propriétés comburantes	Sans objet

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Matières incompatibles

Acides. Incompatible avec les agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit	Aucune donnée disponible
Inhalation	Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine.
Contact avec les yeux	Éviter le contact avec les yeux.
Contact avec la peau	Éviter le contact avec la peau.
Ingestion	NE PAS goûter ou ingérer.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
--------------	---------------------	-----------------------	---------------------

Precipitated Calcium Carbonate 471-34-1	= 6450 mg/kg (Rat)		
Polypropylene glycol 25322-69-4	= 3750 mg/kg (Rat)		
Stearic acid 57-11-4	= 4600 mg/kg (Rat)		
Titanium dioxide 13463-67-7	> 10000 mg/kg (Rat)		
Vinyltrimethoxysilane 2768-02-7	= 7340 µL/kg (Rat)		
Aminoethyl aminopropyl trimethoxy silane 1760-24-3	= 2413 mg/kg (Rat)		

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE DE LA PEAU.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

sensibilisation PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE DE LA PEAU.

Mutagénicité sur les cellules Aucun renseignement disponible.

germinales

Cancérogénicité * Titanium Dioxide has been associated with lung cancer where the exposure is to the respirable, dry powder form of the material. However, due to the physical nature of this product (cured and uncured), exposures are not expected.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Titanium dioxide 13463-67-7	-	2B	-	X

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - cancérogène possible pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Toxicité aiguë inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) 6672 mg/kg

ETAmél (cutané) 2941 mg/kg mg/l

ETAmél 489.5 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité**

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Vinyltrimethoxysilane 2768-02-7	-	191: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 not specified	-	-
Dibutyltin Diacetyldiacetate 22673-19-4	-	2: 96 h Oryzias latipes mg/L LC50 semi-static	-	-

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes de traitement des déchets****Élimination des déchets**

L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballage contaminé

Ne pas réutiliser le contenant.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT**DOT**

Not Regulated for all modes of transportation.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux****TSCA**

Est conforme à (aux)

LIS/LES

Est conforme à (aux)

Légende :*TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)**LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada***Règlements fédéraux aux****États-Unis****SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de**dangers****Danger aigu pour la santé**

oui

Danger chronique pour la santé

oui

Risque d'incendie

Non

Risque de décompression soudaine

Non

Danger de réaction

Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de

CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Methanol - 67-56-1	Developmental

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Limestone 1317-65-3	X	X	X
Titanium dioxide 13463-67-7	X	X	X

16. Autres renseignements

NFPA	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
HMIS	Risques pour la santé 2	Inflammabilité 1	Dangers physiques 0	Protection individuelle X

Préparée par Regulatory Department
 Date d'émission 27-août-2014
 Date de révision 16-août-2024
 Note de révision

Sections de la FS mises à jour 3

Avis de non-responsabilité

The information contained on the Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique